

EXTRAIT du Registre aux Délibérations du CONSEIL COMMUNAL DE SCHAERBEEK

Séance du 13 septembre 2017

Objet n° 36 de l'ordre du jour

PRÉSENTS: M. Bernard Clerfayt, Bourgmestre-Président; MM. Vincent Vanhalewyn, Bernard Guillaume, Denis Grimberghs, Échevins; M. Frederic Nimal, Echevin f.f.; MM. Etienne Noel, Saït Köse, Sadik Köksal, Michel De Herde, Mohamed El Arnouki, Mme Adelheid Byttebier, Échevins; M. Georges Verzin, Mme Cécile Jodogne, M. Ibrahim Dönmez, Mmes Derya Alic, Filiz Güles, MM. Abobakre Bouhjar, Yvan de Beaufort, Mme Angelina Chan, M. Mohamed Reghif, Mmes Döne Sönmez, Sophie Querton, MM. Burim Demiri, Axel Bernard, Seydi Sag, Mme Lorraine de Fierlant, M. Abdallah Kanfaoui, Mme Joëlle van Zuylen, M. Quentin van den Hove, Mmes Barbara Trachte, Asma Mettioui, M. Thomas Eraly, Mme Bernadette Vriamont, MM. Eric Platteau, EL MASLOUHI Ahmed, Luc Denys, Conseillers communaux; M. ABSLIMOU OUADRASSI Youssef, Conseiller Communal; M. David Neuprez, Secrétaire Communal.

ABSENTS: MM. Jean-Pierre Van Gorp, Emin Ozkara, Mme Laurette Onkelinx, M. Halis Kökten, Mme Mahinur Ozdemir, MM. Mohamed Echouel, Hasan Koyuncu, Mmes Jamila Sanhayi, Debora Lorenzino, Conseillers communaux; Mme EL KHATTABI Fatiha, Conseiller communal.

ABSENTS AU MOMENT DU VOTE: M. Ibrahim Dönmez, Mme Lorraine de Fierlant, Conseillers communaux.

#Objet : Fabrique d'Eglise Saints Jean & Nicolas - Comptes 2016 - Approbation #

LE CONSEIL COMMUNAL

Approuvé à l'unanimité. 2 membres n'ont pas voté

Vu le décret impérial du 30 décembre 1809, modifié par l'ordonnance du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 19 février 2004;
Vu la loi du 4 mars 1870 sur le temporel des cultes ;
Vu les articles 117, 255 et 256 de la nouvelle loi communale ;
Vu l'ordonnance du 18 juillet 2002 portant diverses réformes en vertu de la loi spéciale du 13 juillet 2001 portant transfert de diverses compétences aux régions et communautés;
Vu l'arrêté du Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale approuvant le budget 2016 de la Fabrique d'Eglise Saints Jean & Nicolas ;
Vu le compte de l'exercice 2016 de la Fabrique d'Eglise Saints Jean & Nicolas ,
Attendu que ce compte a été arrêté comme suit par l'administration fabricienne :

Recettes	Dépenses	Excédent
70.673,28€	9.110,20€	61.563,08€

DECIDE :

d'approuver le compte de l'exercice 2016 de la Fabrique d'Eglise Saints Jean & Nicolas.


Délibéré, en séance publique, à Schaerbeek, le 13 septembre 2017

Le Secrétaire communal,
(s) David NEUPREZ

Le Bourgmestre-Président,
(s) Bernard CLERFAYT


Pour expédition conforme
Schaerbeek, le 19 septembre 2017

Le Secrétaire communal,


David NEUPREZ



Le Bourgmestre
Par délégation :


Etienne NOËL
Echevin

EXTRAIT du Registre aux Délibérations du CONSEIL COMMUNAL DE SCHAERBEEK

Séance du 13 septembre 2017

Objet n° 36 de l'ordre du jour

PRÉSENTS: M. Bernard Clerfayt, Bourgmestre-Président; MM. Vincent Vanhalewyn, Bernard Guillaume, Denis Grimberghs, Échevins; M. Frederic Nimal, Echevin f.f.; MM. Etienne Noel, Saït Köse, Sadik Köksal, Michel De Herde, Mohamed El Arnouki, Mme Adelheid Byttebier, Échevins; M. Georges Verzin, Mme Cécile Jodogne, M. Ibrahim Dönmez, Mmes Derya Alic, Filiz Güles, MM. Abobakre Bouhjar, Yvan de Beaufort, Mme Angelina Chan, M. Mohamed Reghif, Mmes Döne Sönmez, Sophie Querton, MM. Burim Demiri, Axel Bernard, Seydi Sag, Mme Lorraine de Fierlant, M. Abdallah Kanfaoui, Mme Joëlle van Zuylen, M. Quentin van den Hove, Mmes Barbara Trachte, Asma Mettioui, M. Thomas Eraly, Mme Bernadette Vriamont, MM. Eric Platteau, EL MASLOUHI Ahmed, Luc Denys, Conseillers communaux; M. ABSLIMOU OUADRASSI Youssef, Conseiller Communal; M. David Neuprez, Secrétaire Communal.

ABSENTS: MM. Jean-Pierre Van Gorp, Emin Ozkara, Mme Laurette Onkelinx, M. Halis Kökten, Mme Mahinur Ozdemir, MM. Mohamed Echouel, Hasan Koyuncu, Mmes Jamila Sanhayi, Debora Lorenzino, Conseillers communaux; Mme EL KHATTABI Fatiha, Conseiller communal.

ABSENTS AU MOMENT DU VOTE: M. Ibrahim Dönmez, Mme Lorraine de Fierlant, Conseillers communaux.

#Objet : Fabrique d'Eglise Saints Jean & Nicolas - Comptes 2016 - Approbation #

LE CONSEIL COMMUNAL

Approuvé à l'unanimité. 2 membres n'ont pas voté

Vu le décret impérial du 30 décembre 1809, modifié par l'ordonnance du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 19 février 2004;
Vu la loi du 4 mars 1870 sur le temporel des cultes ;
Vu les articles 117, 255 et 256 de la nouvelle loi communale ;
Vu l'ordonnance du 18 juillet 2002 portant diverses réformes en vertu de la loi spéciale du 13 juillet 2001 portant transfert de diverses compétences aux régions et communautés;
Vu l'arrêté du Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale approuvant le budget 2016 de la Fabrique d'Eglise Saints Jean & Nicolas ;
Vu le compte de l'exercice 2016 de la Fabrique d'Eglise Saints Jean & Nicolas ,
Attendu que ce compte a été arrêté comme suit par l'administration fabricienne :

Recettes	Dépenses	Excédent
70.673,28€	9.110,20€	61.563,08€

DECIDE :

d'approuver le compte de l'exercice 2016 de la Fabrique d'Eglise Saints Jean & Nicolas.

Délibéré, en séance publique, à Schaerbeek, le 13 septembre 2017

Le Secrétaire communal,
(s) David NEUPREZ

Le Bourgmestre-Président,
(s) Bernard CLERFAYT

Pour expédition conforme
Schaerbeek, le 19 septembre 2017

Le Secrétaire communal,

David NEUPREZ



Le Bourgmestre
Par délégation :

Etienne NOËL
Echevin